

une des offres du gouvernement :  
3% d'augmentation  
salariale sur 5 ans

# PROFS EN NÉGO

Action de mobilisation lors du premier avril 2015

## DES ATTAQUES FRONTALES CONTRE LES PROFS

*Le dépôt patronal qui nous a été présenté en décembre dernier consistait en un long texte vague qui demandait grosso modo plus de « flexibilité » et de « souplesse » dans nos conditions de travail, vu le « contexte de rareté des ressources ». Nous savons maintenant avec plus de précision ce qui se cachait sous ces mots douteux : des reculs majeurs sur pratiquement tous les aspects de nos conditions de travail. Derrière chacune des demandes, on reconnaît le discours martelé par le gouvernement Couillard du « Faire mieux avec moins », et dont le vrai visage n'est autre que de « Faire pire avec rien »!*

### UNE PLUS GRANDE PRÉCARITÉ

Les demandes de la partie patronale sont des plus inquiétantes et ne présentent pas de solutions aux problèmes de consolidation du réseau collégial. Au contraire, elles risquent de le fragiliser davantage alors que, rappelons-le, plus de 40 % des enseignantes et des enseignants ont un statut précaire. Alors que la précarité est une des problématiques très importantes dont nous cherchons à réduire la portée, la partie patronale propose tout simplement de rendre encore plus difficile l'atteinte du temps complet pour les enseignantes et les enseignants au statut précaire, en refusant de comptabiliser les charges de cours données à la formation continue.

Non contente de précariser celles et ceux qui sont déjà en situation de précarité, la partie patronale s'attaque

également aux enseignantes et aux enseignants permanents et souhaite rouvrir toutes les dispositions relatives à la sécurité d'emploi pour revenir sur les critères d'admissibilité et les modalités qui y sont relatives. Cela alors même que les coûts liés à la sécurité d'emploi sont minimes. La partie patronale voudrait par exemple que la mobilité des enseignants mis en disponibilité soit plus grande sur le territoire, mais aussi en ce qui a trait au passage d'une catégorie d'emploi à une autre dans les cégeps. Cela voudrait dire qu'un enseignant mis en disponibilité pourrait être remplacé comme personnel de soutien ou professionnel et que la réciproque serait rendue possible.

**Voilà des demandes patronales qui témoignent d'un mépris généralisé pour notre profession!**

*Nous savons maintenant avec plus de précision ce qui se cachait sous ces mots douteux: des reculs majeurs sur pratiquement tous les aspects de nos conditions de travail.*

## INGÉRENCE DANS L'EXPERTISE ENSEIGNANTE

La partie patronale propose aussi des changements pour s'ingérer dans le processus de nomination des coordinations et demande à ce que la convention collective s'arrime avec les politiques institutionnelles des collègues plutôt que l'inverse. Concrètement, cette demande a pour but de retirer aux comités de programme et aux départements certaines responsabilités – assumées par des profs – pour les remettre entre les mains des directions. Il s'agit là d'une attaque frontale à notre autonomie professionnelle. La partie patronale justifie ses demandes par le fait qu'elle pourrait avoir des comptes à rendre à la Commission d'évaluation de l'enseigne-

ment collégial (CEEC), dans une perspective d'assurance qualité. Rappelons que nous demandons l'abolition de la CEEC au profit de coordinations nationales (demande 2.11 de l'ASPPC).

## ALOURDISSEMENT DE LA TÂCHE

Finalement, le CPNC souhaite revoir le calcul de la charge individuelle (CI), ce qui aurait pour effet d'alourdir la tâche. Lors de la dernière négociation, nous avons réussi à modifier le calcul de la CI afin que celle-ci tienne mieux compte des nombreuses préparations et du nombre important d'étudiantes et d'étudiants auxquels on peut enseigner. Nous ne pouvons accepter de tels reculs.



## UNE MOBILISATION QUI A PORTÉ FRUIT!

Heureusement, les enseignantes et les enseignants de cégep sont mobilisés depuis le début de la négociation et cette mobilisation a déjà porté ses fruits. Alors que nous doutions de la capacité de nos vis-à-vis à négocier, compte tenu de l'absence de mandats clairs de leur part, l'appel lancé à la mobilisation a fait débloquer les choses : dès le moment où la partie patronale a pris connaissance de notre volonté de nous mobiliser, elle s'est engagée à clarifier ses demandes et ses solutions aux problématiques exposées à la table de négociation. Les « profs en négo » ont été plus qu'efficaces, en particulier les 25 mars et 1er avril derniers, pour souligner la fin des conventions collectives et pour soutenir le comité de négociation. Piquetage, affichage intensif, assemblées générales spéciales : des actions de visibilité ont été organisées aux quatre coins du Québec.

Alors que les intentions du CPNC sont désormais dévoilées au grand jour, il faut maintenir cette mobilisation et cette solidarité et accentuer la pression. La Journée de réflexion sur la grève dans le secteur public, organisée par le Front commun, a permis de tisser de plus larges solidarités et ne peut que nous aider à poursuivre notre travail de mobilisation dès ce printemps!

